

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours Recrutement : 3e C
Epreuve : Cas pratique Spécialité : Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

DNI

Chargé de mission

Le 15/03/2023

Note

à l'attention de Madame la Cheffe de Bureau de Recrutement

Objet: Accompagnement de votre relocalisation en Nouvelle-Aquitaine

Suite à la relocalisation des emplois hors de l'Ile de France annoncée par le Premier Ministre afin de :

- * Contribuer à renforcer la proximité de l'Etat avec les Français ;
- * Accueillir de nouveaux emplois dans les villes candidates ;
- * Améliorer le cadre de vie des agents.

votre service sera relocalisé en Nouvelle-Aquitaine et devra être fonctionnel dès le 1^{er} janvier 2025.

La mise en place de cette nouvelle entité implique les enjeux suivants :

- * Garantir l'activité des agents à iso-périphérie ;
- * Garantir la sécurité des échanges et des accès sur le réseau
- * Garantir la sécurité bâtementaire ;
- * Accompagner et impliquer les agents sur leur nouvel Environnement Numérique de Travail et assurer leur montée en compétence sur les outils collaboratifs.

Pour ce faire, je vous propose un point technique sur les solutions à mettre en place issues des besoins identifiés sur les domaines suivants : Contrôle d'accès, réseau et informatique,

..1.1.6..

Environnement Numérique de Travail ainsi que le soutien utilisateur.

Avant tout, ce projet met en lumière la nécessité de prendre en amont de phase la dimension relative à la Sécurité des Systèmes d'Information et d'impliquer très tôt de RSSI.

Enfin, il convient également de poser le périmètre du projet qui se concerne que les 30 agents d'un service de la DRH et de bien identifier les contraintes imposées :

- Contrainte de temps : Cette nouvelle entité devra fonctionner le 1^{er} janvier 2015
- Contrainte relationnelle : Cette nouvelle entité devra communiquer tant avec l'administration centrale que les partenaires privés de manière sécurisée
- Contrainte de capacité d'accueil : 30 agents pouvant être accueillis simultanément, le restant devra être en télétravail (favorisé ici)

Pour vous permettre d'appréhender au mieux ce projet, après mon point technique, je vous présenterai une conduite de projet adaptée identifiant les jalons principaux et les parties prenantes.

II Solution technique

I.1 La sécurité bâlimentaire : le contrôle d'accès

Le contrôle d'accès est un des points essentiels à la sécurisation de votre installation dans un immeuble privé car il permet de :

- Garantir l'identification des personnes accédant à vos locaux ainsi que la journalisation de ces accès ;
- D'Authoriser et de catégoriser les accès à vos locaux surtout pour ceux dit "sensibles" comme ceux hébergeant votre infrastructure réseau via des listes blanches ou noires (refus).

Les cartes agents pourront accueillir le système d'accès s'il est compatible

Points d'attention : ~~///~~ ~~///~~ ~~///~~

- Le contrôle d'accès devra être homologué AUSSI
- La solution retenue pour le contrôle d'accès devra figurer au CCT ou au SILL
- Votre RSSI devra être informé de sa mise en place afin de constituer le dossier de sécurité du site (emplacement des lecteurs) et conserver la def de chiffrement des accès (badges)
- De se rapprocher de votre Correspondant Informatique et Liberté (Cil) pour le traitement des données nominatives stockées
- De prévoir un opérateur habilité RFID formé à la gestion des accès via la solution de contrôle d'accès retenue

I.2 L'architecture réseau et informatique

Au niveau de votre local technique qui hébergera votre architecture informatique, il faudra :

- Demander l'installation d'une baie de brassage adaptée à la taille de l'organisation
- De sécuriser le local technique via un accès restreint et identifié possible via la mise en place du contrôle d'accès (option de journalisation)
- De prévoir la mise en place d'un courant ondule en cas de coupure de courant
- De prévoir un système de refroidissement adapté (disposé loin de la baie de brassage)
- D'effectuer le câblage vers les différents espaces de travail nécessitant un point d'accès réseau en prenant garde de bien séparer le courant fort (prise électrique) du courant faible (câble réseau) via des goulottes séparées.
- D'assurer la haute disponibilité de votre installation via la mise en place :
 - de 2 commutateurs (primaire et de secours)
 - de serveurs reliés en "double attache" (lien vers le primaire + lien vers le secours) et ayant des alimentations électriques doublées.
- De mettre en place un pare-feu qui assurera l'étanchéité réseau entre un réseau de confiance fort (LAN) et un réseau de confiance faible (WAN)
- De configurer les routeurs (passerelles) au niveau des sommets de flux qui permettra l'utilisation de certains applications via le réseau (RiE) •

- La mise en place d'un serveur DHCP configuré en plage d'adresses dédiée au NOETIE (nomade) et la fixation d'adresse fixe pour les ressources (serveurs, imprimantes).
- La mise en place d'un IPBX afin d'assurer les communications pour le personnel sédentaire qui privilégierait le téléphone fixe.

Points d'attention :

- Se mettre en rapport avec la Direction Financière pour la gestion d'un contrat de téléphonie fixe (Accord cadre A-07)
- Mettre en place la maintenance des climatiseurs et de l'onduleur
- Penser à demander au service Informatique et RSSI la mise en place d'un PRA (Sauvegarde).

I.3 L'Environnement Numérique de Travail :

- Préferer la solution ~~MOETIE~~ **MOETIE** assurant le nomadisme ou la sédentarisation avec des accès sécurisés (Sans carte pour les nouveaux entrants, avec Carte Agent) et permettant l'accès au réseau via Wifi, 4G ou partage de connexion.
- Demande la mise en place de la Softphonie : les agents sont alors joignables au travers d'un annuaire même en télétravail.
- Demande la mise en place dans la salle de réunion de bureaux **STARTUP** permettant un accès au RIE sans câble via Wifi.
- Utiliser très tôt les outils collaboratifs avec pour objectif la dématérialisation avancée de tous les supports de travail comme :
 - Visioconférence : **COU** (interne + externe sécurisé)
 - **TEAMP** : Canal de discussion sécurisé pour le travail collaboratif
 - **OSDISE** : Solution de partage de fichiers avec versioning.
 Ces outils sont souverains, sécurisés et hébergés dans un cloud du ministère résilient.

Point d'attention

- Les NOETIE fonctionnent avec des certificats : il faut se mettre en relation avec le service informatique de DNVN pour la gestion des renouvellements des certificats.

I.4 Soins aux utilisateurs

L'avantage des solutions proposées est qu'elles bénéficient de la

.4.1.6.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours Recrutement : 3e L
Epreuve : Cas pratique Spécialité : Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Chaine de soutien aux Utilisateurs de la DNUV, joignable par messagerie, téléphone via un numéro unique et gérée via une plateforme d'appel: Cela concerne (Start up, com).
Concernant les outils collaboratifs, c'est la CSU de la DNUV qui assure la relation avec les agents en difficulté.

Points d'attention

- Informer les agents concernés par le changement d'ENT le plus tôt.
- Former les agents dès maintenant aux outils collaboratifs déjà disponibles via Webex, e-learning et le catalogue de formations du ministère.
- Soutenir les agents via la diffusion de fiches réflexes disponibles dans le sac à dos Numérique de la DNUV ou sur le site de la DNUV.

II Conduite de projet

Je préconise la nomination d'un chef de projet qui devra livrer une note de cadrage, préambule à la réunion de lancement du projet qui déterminera la Comitologie à mettre en place.

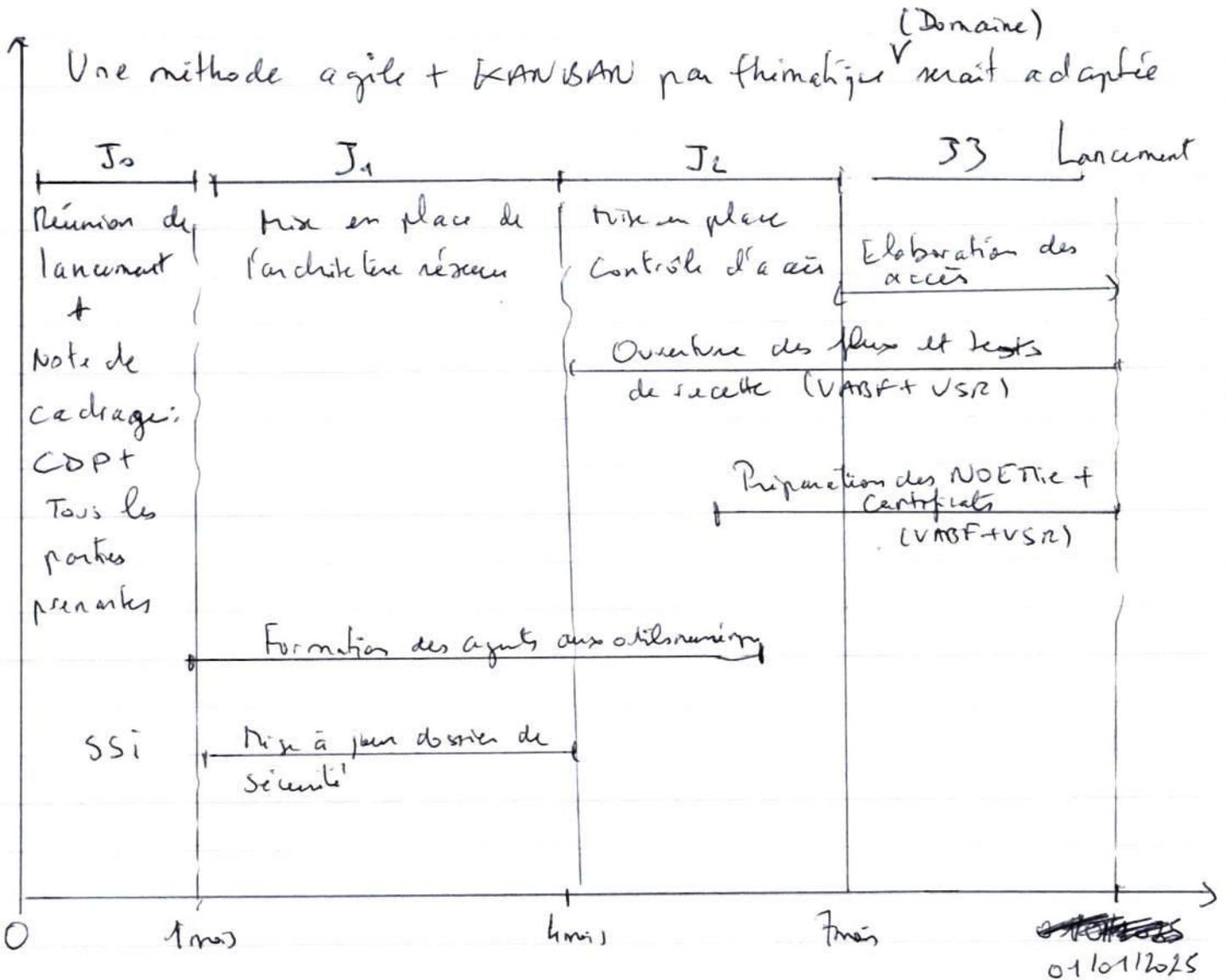
Les parties prenantes sont:

- MoA: DRH :
- ANoA: Chef de bureau recrutement ; Elaboration du cahier des charges
- MoE: DNUV - BOUT (Ndx en place de l'environnement de travail
- Réseau : DAT + Ndx en place

- RSSI: Elaboration du dossier de sécurité du site
- CIL: Déclaration à la CNIL

les réunions à prévoir:

- Réunion de lancement
- Comité de projet (ANO A + ANO E + CDP + Equipes techniques)
- Comité de pilotage (DRH + Chef de projet + ANO A + ANO E)
- Réunion de clôture avant lancement le 01/01/2025



Avant le lancement pour chacun des grands catégories (domaine à mettre en place), des PV de VABF et VSR devront être rédigés par la NOA pour valider la fin du Salon.

